

Action

- Suivre de près la mise en place des structures de l'Union africaine et veiller à ce que cette organisation joue un rôle central dans la promotion de la paix et de sécurité en Afrique;
- Continuer à inscrire l'action canadienne dans un cadre multilatéral, surtout celui des Nations Unies;
- Associer d'autres institutions intergouvernementales auxquelles le Canada participe avec d'autres pays africains et occidentaux, comme le Commonwealth et l'Organisation de la Francophonie, à la gestion des questions de paix et de sécurité en Afrique;
- Favoriser le renforcement de la coopération entre l'ONU, les autres organisations internationales et les organisations régionales;
- Prendre des initiatives pour des solutions politiques aux conflits en cours en Afrique et continuer à s'investir dans les activités de consolidation de la paix en Afrique;
- Tout en favorisant le développement des capacités africaines, le Canada devrait continuer à prendre part à des interventions de paix en Afrique. Il devrait rester ouvert aux invitations des institutions africaines, dans le cadre ou en dehors des Nations Unies.

4. Un système commercial et financier international plus équitable pour prévenir l'insécurité

La promotion de la paix et la sécurité en Afrique demande de s'attaquer aux causes profondes des conflits armés, particulièrement l'insécurité économique et sociale alimentée par l'inégale répartition des richesses et la pauvreté galopante dans plusieurs pays africains.

Action

- Favoriser les échanges commerciaux et surtout l'accès des produits africains aux marchés des pays du Nord et de démantèlement des mesures protectionnistes tarifaires et non tarifaires (comme dans l'agriculture et le textile);
- Briser le cercle vicieux de l'endettement;
- Repenser l'ajustement structurel;
- Favoriser la responsabilité sociale des entreprises.